



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R28-2024-086

PUBLIÉ LE 25 JUIN 2024

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2024-06-25-00001 - Délégation de signature donnée par M. GAL à Madame Anne FREGER-LENIERE, dans le cadre de la vente Société TIMMO/EPF Normandie - GASNY (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2024-06-25-00001

Délégation de signature donnée par M. GAL à
Madame Anne FREGER-LENIERE, dans le cadre de
la vente Société TIMMO/EPF Normandie - GASNY

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Anne FREGER-LENIERE

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL,
en résidence à ROUEN (76000) Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n° 68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement, le renouvelant à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'Action Foncière signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de GASNY le 24 avril 2012, après délibération du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Normandie du 10 mars 2023, et délibération de la Commune de GASNY en date du 4 décembre 2023 ;

Considérant le projet d'acte de vente établi par Maître Benjamin CAMPION notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « AGUESSEAU NOTAIRES » titulaire d'un Office Notarial à PARIS (75008), 11bis rue d'Aguesseau, notaire du vendeur, avec le concours de Maître Camille PREVOST-LEFRANCOIS, notaire associée à ROUEN, pour l'EPF de Normandie, ayant reçu l'accord préalable de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

Décide :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Anne FREGER-LENIERE,
Chargée d'Opérations Foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par le Notaire susnommé, par lequel l'EPF de NORMANDIE procède à l'acquisition auprès

de la Société par Actions Simplifiée à Associé Unique dénommée TIMMO, au capital de 7.500,00 €, dont le siège est à GASNY (27620), 4 rue de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 484 829 239 et immatriculée au RCS de EVREUX.

D'un ensemble immobilier à usage industriel situé sur la commune de GASNY (27) rue de la Gare et rue de l'Industrie, cadastré section AC numéros 132 et 513 pour une contenance totale de 5.845 m²



Moyennant le prix de **CINQ CENT SEIZE MILLE EUROS (516.000 Euros)** en valeur libre de toute location et occupation, qui sera réglé par la comptabilité de qui sera réglé à Maître Camille PREVOST-LEFRANCOIS notaire assistant l'EPF de Normandie, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à ROUEN, Signé le 24-06-2024
Le Directeur Général

Gilles Gal

✓ Certified by  yousign

Notifiée à Madame Anne FREGER-LENIERE

Bon pour acceptation 24-06-2024

Anne FREGER

✓ Certified by  yousign